SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 JUIN 2023

PROCÉS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi, 12 juin 2023, à compter de 20 h, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire, Benoit Roy, les conseillers suivants :

siège 1
siège 2
siège 3
siège 5
siège 6

Est absente : Lyse Chatelois siège 4

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Édith Rouleau, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 00 et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 2023-06-90

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine et appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

D'accepter l'ordre du jour en laissant le point «17. Varia» ouvert.

- 1. Ouverture de la séance par le Maire ;
- 2. Acceptation de l'ordre du jour ;
- 3. Adoption des procès-verbaux du 11 avril et du 8 mai 2023 ;
- 4. Période de questions réservée au public ;
- 5. Inspecteur en bâtiment et en environnement ;
- 6. CDSM;
- 7. Loisirs:
 - 1. Vente d'alcool; permis permanent;
 - 2. 13-16 : achat d'équipement ;
 - 3. Filets;
- 8. Église;
- 9. Emploi en voirie;
- 10. États comparatifs des revenus et dépenses au 30 avril ;
- 11. Congrès FQM;
- 12. Aménagement du point d'eau ;
- 13. Rapports:
 - 1 Rapport du Maire;
 - 2 Dépôt du rapport annuel de gestion contractuelle 2022 ;
- 14. Paiement des comptes :

- 1 Comptes payés;
- 2 Comptes à payer ;
- 15. Bordereau de correspondance ;
- 16. Rapports:
 - 1 Maire;
 - 2 Conseillers;
 - 3 Directrice générale;
- 17. Varia;
- 18. Période de questions réservée au public ;
- 19. Évaluation de la rencontre:
- 20. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 11 AVRIL ET DU 8 MAI 2023

Résolution 2023-06-91

Il est proposé par la conseillère Krystelle Noël et appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 11 avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Résolution 2023-06-92

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin et appuyé par le conseiller René Madore,

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 8 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

4. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC</u>

Aucune question du public.

5. <u>INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT</u>

L'inspecteur a remis un rapport pour les mois d'avril et mai 2023.

6. CDSM

ATTENDU QUE l'exposition « Malvina autrefois » comprenant 10 tableaux

de photos d'époque a été réalisé au 309, chemin de

Malvina en 2022;

ATTENDU QUE l'intérêt pour cette exposition a été démontré par

l'affluence des visiteurs;

ATTENDU QUE l'exposition sera ouverte au public du 19 août 2023 au 7

octobre 2023;

ATTENDU QU' il est possible de bonifier cette exposition en y ajoutant 1

tableau et en faisant la mise à jour d'un tableau existant;

ATTENDU QUE des enregistrements audios et des hauts-parleurs seront

ajoutés pour fournir plus d'histoire;

ATTENDU QUE la municipalité est en accord avec ce projet et désire le

soutenir financièrement;

ATTENDU QUE les coûts de ce projet seront de 3 076 \$ plus les taxes;

ATTENDU QUE l'entreprise Van Grimde Corps Secrets (VGCS) procèdera

aux achats et en fera la mise en place sur le terrain de l'exposition « Malvina autrefois» situé au 309, chemin de

Malvina;

Résolution 2023-06-93

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy et appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'appuyer les ajouts proposés pour l'exposition « Malvina autrefois » situé au 309, chemin de Malvina;

Que la municipalité mandate Micheline Robert afin de déposer une demande de subvention à Demande Espress au Fonds Tillotson de Coaticook pour un montant de 1 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

7. LOISIRS

7.1 Vente d'alcool; permis permanent

Le conseil ne souhaite pas acquérir de permis permanent pour la vente d'alcool à la salle des loisirs.

7.2 <u>13-16 : achats d'équipement</u>

ATTENDU QUE la ligue des Ptits Bonshommes a besoin

d'équipements pour leurs activités;

ATTENDU QU' une demande pour l'achat d'un bâton, de casques

et d'une poche pour le transport a été faite;

ATTENDU QUE l'achat de balles est nécessaire;

ATTENDU QU' une demande est faite payer un/une arbitre pour les

parties;

Résolution 2023-06-94

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy et appuyée par le conseiller Marcel Blouin,

De payer la facture nr 230525-15 présentée par Sports Trans-Action Coaticook d'un montant de 494.95\$ plus taxes applicables;

D'acheter une boîte de dix balles ;

De payer un/une arbitre par rencontre en accord avec la municipalité de East Hereford pour un maximum 50\$ par municipalité.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.3 Filets

ATTENDU QU' une soumission de l'entreprise Filets Nad's Nets a

été présentée pour l'installation de filets protecteurs

pour le terrain de balle;

ATTENDU QU' une subvention auprès du Fond Tillotson peut être

demandée pour aider à payer les filets;

Résolution 2023-06-95

Il est proposé par la conseillère Krystelle Noël et appuyée par la conseillère Karine Montminy,

D'accepter la soumission de l'entreprise Filets Nad's Nets pour l'achat et la pose de filets au montant de 26 400 \$ plus taxes applicables;

De prendre en surplus un protecteur PVC pour le dessus de la clôture pour un prix de 1 100 \$ plus taxes applicables;

De mandater Madame Micheline Robert pour le dépôt de demande de subvention au Fond Tillotson pour l'achat des filets.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. ÉGLISE

Le conseil a pris connaissance de la lettre envoyée par la fabrique concernant l'offre d'achat de l'église.

9. EMPLOI EN VOIRIE

ATTENDU QU' un nouveau employé en voirie doit être recruté pour

combler le poste pour la saison d'été 2023;

ATTENDU QUE Monsieur Daniel Lévesque a été demandé pour combler le

poste temporairement;

Résolution 2023-06-96

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin et appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'engager Monsieur Daniel Lévesque selon le tarif horaire convenu avec lui pour la période estivale 2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 AVRIL

La directrice générale a présenté les états comparatifs des revenus et dépenses au conseil municipal.

11. CONGRÈS FQM

ATTENDU QUE le maire de Saint-Malo, Monsieur Benoit Roy, va

assister au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) du 28 au 30 septembre 2023;

ATTENDU QUE Monsieur Benoit Roy va devoir débourser pour ses

repas et son kilométrage durant le congrès;

Résolution 2023-06-97

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine et appuyée par le conseiller René Madore,

DE rembourser les frais de repas et le kilométrage à Monsieur Benoit Roy pour sa participation au congrès de la FQM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

12. AMÉNAGEMENT DU POINT D'EAU

ATTENDU QUE le point d'eau au nouveau secteur résidentiel a besoin

d'un réaménagement;

ATTENDU QUE pour réaliser les travaux une pelle mécanique et un bélier

mécanique sont nécessaires;

Résolution 2023-06-98

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin et appuyée par le conseiller Marc Fontaine,

De louer la pelle mécanique de Monsieur Daniel Lévesque au tarif de 82 \$ / h et un bélier mécanique de Monsieur Daniel Joyal au tarif de 125 \$ / h plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

13. RAPPORTS

13.1 Rapport du Maire

Monsieur le Maire Benoit Roy a présenté son rapport annuel pour l'année 2022 sur les faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur externe et sur la situation de la municipalité de Saint-Malo;

13.2 Dépôt du rapport annuel de gestion contractuelle 2022

Madame Édith Rouleau dépose au conseil le rapport annuel de gestion contractuelle 2022.

14. PAIEMENT DES COMPTES

14.1 Comptes payés

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Malo prend

en compte la liste qui lui a été présentée pour le paiement des comptes d'un montant total de

90 959.80 \$ payés depuis le 8 mai 2023;

Résolution 2023-06-99

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin et appuyé par le conseiller René Madore,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 90 959.80 \$ payés depuis le 8 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

14.2 Comptes à payer

14.2.1 Politique familiale

ATTENDU QUE la résolution 2020-04-79 a été adoptée afin

d'accorder un crédit de taxes foncières pour les maisons existantes dans le cadre de la politique d'accès à la propriété de la politique

familiale;

ATTENDU QU' une demande a été faite pour un crédit de

taxes foncières (maison existante) par le propriétaire du 234 route 253 sud à Saint-

Malo.

ATTENDU QUE la maison a été achetée en juin 2022 ;

ATTENDU QUE le propriétaire rencontre les conditions de la

politique familiale et est éligible à un crédit de taxes foncières de 500 \$ / an pour les

années 2023, 2024 et 2025.

Résolution 2023-06-100

Il est proposé par la conseillère Krystelle Noël et appuyé par la conseillère Karine Montminy,

QU'un remboursement de 500 \$ / an pour les années 2023-2024 et 2025 de taxes foncières sera accordé au propriétaire du 234 route 253 sud à Saint-Malo pour l'achat d'une maison existante avec enfant de moins de douze (12) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

14.2.2 Ensemencement

ATTENDU QUE l'Association sportive du Lac Lindsay

demande une aide financière pour l'ensemencement de truites dans le Lac

Lindsay pour la saison 2023;

Résolution 2023-06-101

Il est proposé par le conseiller René Madore et appuyé par la conseillère Karine Montiminy,

De remettre un montant de 1 000 \$ pour l'ensemencement de truites au Lac Lindsay pour de la saison 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

14.2.3 Colebrook

ATTENDU QU' une entente pour les services d'envoi d'appel

d'urgences avec la Ville de Colebrook a été

signé en 2017;

ATTENDU QUE la Ville de Colebrook a envoyé sa facture

pour cette année;

Résolution 2023-06-102

Il est proposé par la conseillère Krystelle Noël et appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

De payer 4 194.43 \$ US l'année 2023 à la ville de Colebrook pour l'envoi d'appel d'urgences.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

14.2.4 Cultures du Boulevard

ATTENDU QUE la pelouse du terrain de balle a été améliorée

par l'entreprise Cultures du Boulevard senc;

ATTENDU QU' une facture a été remise par l'entreprise;

Résolution 2023-06-103

Il est proposé par la conseillère Krystelle Noël et appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

De payer la facture nr 2023158001 d'un montant de 1975.00 \$ plus taxes applicables à l'entreprise les Cultures du Boulevard Senc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

14.2.5 Lambert Excavation

ATTENDU QUE l'entreprise H.M. Lambert Excavation a été engagée pour la fourniture du gravier;

Résolution 2023-06-104

Il est proposé par le conseiller René Madore et appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

DE payer la facture 2836 au montant de 47 062.56 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise H.M. Lambert Excavation pour la fourniture du granulat concassé pour la municipalité de Saint-Malo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

15. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Madame Édith Rouleau, directrice générale et greffière-trésorière, a lu la correspondance reçue.

16. RAPPORTS:

16.1 Maire

Monsieur le Maire fait un retour sur le dossier des éoliennes et le Camp Kionata. Il résume le rapport sur les matières résiduelles.

16.2 Conseillers

Aucune question n'a été abordée.

16.3 Directrice générale

16.3.1 Fibre pour le terrain de jeux

ATTENDU QUE de la fibre est nécessaire pour terrain de jeux

pour enfants à côté de la salle des loisirs;

ATTENDU QU' une soumission a été présentée par

l'entreprise Mousses de l'Estrie;

Résolution 2023-06-105

Il est proposé par le conseiller René Madore et appuyé par la conseillère Karine Montminy,

De faire l'achat de 25 verges cubes de fibre au prix 33.50 \$ la verge, pour un montant total de 837.50\$ plus taxes applicables auprès de l'entreprise Mousses de l'Estrie.

De faire le transport avec le camion de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. <u>VARIA</u>

Aucun item n'est ajouté à cet article de l'ordre du jour.

18. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC</u>

Aucune question n'a été posée.

19. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Tous les membres se disent satisfaits de la rencontre.

20. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance. Il est 21h52.

Benoit Roy, maire	Édith Rouleau, directrice générale et greffière-trésorière